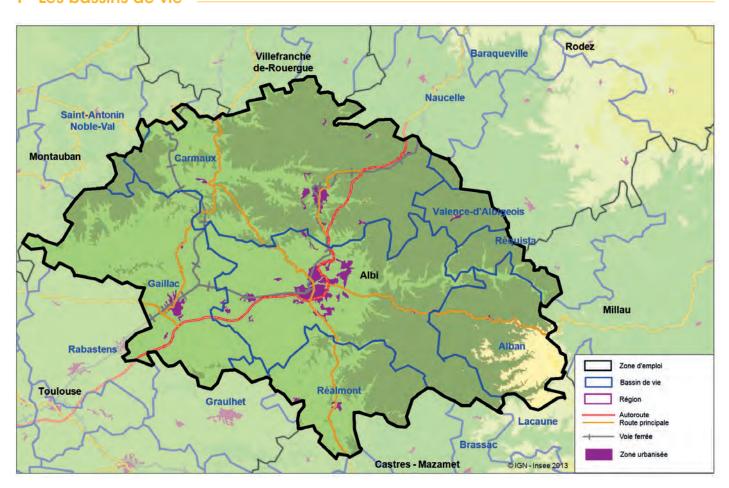


ans le Tarn, la zone d'emploi d'Albi regroupe six bassins de vie et s'étend sur 2 370 km². En 2010, elle compte 166 800 habitants et offre 61 900 emplois. L'organisation territoriale en termes d'emplois et d'équipements et services est principalement centrée autour de l'agglomération d'Albi, relayée par deux agglomérations plus petites : Carmaux et Gaillac. La zone est peu dépendante des autres zones d'emplois sauf de celle de Toulouse où 7 % de ses actifs vont travailler. Le tissu économique est dominé par le secteur tertiaire et plus particulièrement par les activités de commerce, transports et services (hors administration, enseignement et santé) qui occupent 40 % des actifs occupés. Au 1er janvier 2014, les 158 communes de la zone d'emploi sont réparties dans 13 intercommunalités, dont la communauté d'agglomération de l'Albigeois, la plus importante d'entre elles. Parmi les six pôles d'équipements intermédiaires qui maillent la zone d'emploi, trois sont également pôles d'équipements supérieurs, celui d'Albi étant le seul à disposer de la totalité des équipements de cette gamme. À cela s'ajoutent dix-huit pôles de services de proximité qui complètent l'offre. L'accessibilité à ces équipements et services est de bonne qualité et meilleure qu'en moyenne dans l'ensemble des zones d'emploi de la région, hormis pour quelques communes localisées au nord du bassin de vie de Carmaux et dans celui de Alban.

1 - Les bassins de vie





La zone d'emploi d'Albi est, avec celle de Castres-Mazamet, l'une des deux grandes zones d'emploi du Tarn, la partie ouest du département faisant partie de la zone d'emploi de Toulouse. Avec une superficie de 2 370 km², proche de celle de Castres-Mazamet, elle s'étend principalement sur six bassins de vie, ceux d'Albi, de Carmaux, de Gaillac, de Réalmont, d'Alban et de Valence-d'Albigeois. Quelques rares communes en périphérie sont rattachées à des bassins de vie situés dans les zones d'emploi limitrophes de Toulouse, Rodez ou Montauban (figure 1).

Avec 166 800 habitants en 2010, la zone d'emploi d'Albi est la cinquième de la région, en excluant celle de Brive, située pour l'essentiel en Limousin. Elle se positionne ainsi entre ses deux voisines : celle de Rodez, un peu plus peuplée mais deux fois plus étendue, et celle de Castres-Mazamet qui compte 34 000 habitants de moins. La densité y est relativement élevée : avec 70 habitants au km², c'est la deuxième zone d'emploi la plus densément peuplée de Midi-Pyrénées, très loin cependant derrière celle de Toulouse (figure 2).

La zone d'emploi d'Albi avec 61 900 emplois offre du travail à une très grande majorité (87 %) de ses actifs résidants ce qui est comparable à la zone d'emploi d'Auch. Ainsi parmi les 63 400 actifs qui résident dans la zone, 55 300 y travaillent également, 4 700 vont travailler dans la zone d'emploi de Toulouse, 1 250 dans celle de Castres, 700 dans celle de Rodez et seulement 300 dans celle de Montauban. À l'inverse, la zone attire aussi les actifs en emploi des zones voisines: Toulouse (3 740), Castres-Mazamet (1 300), Rodez (400) et Montauban (300) (figure annexe 1).

Le tertiaire fortement représenté

Comme partout ailleurs, l'économie de la zone d'emploi d'Albi est dominée par les activités tertiaires, qui emploient les trois quarts des travailleurs. C'est une proportion identique à celle observée au niveau régional. Le commerce, les transports et les services (hors administration, enseignement et santé) concentrent 39,8 % des emplois de la zone d'emploi, soit une des plus fortes proportions de la région derrière celles des zones d'emploi de Tarbes-Lourdes et de Brive (40,3 % chacune) et de Toulouse (48,4 %). L'emploi agricole représente 6,3 % des emplois de la zone d'emploi, soit plus que dans l'ensemble des zones de la région (4,7 %). Certains territoires de la zone d'emploi sont particulièrement ruraux, comme le bassin de vie d'Alban, sur les contreforts du Massif central, dont 30 % des emplois sont agricoles.

L'industrie ne représente plus que 11 % des emplois et a perdu 2 points entre 1999 et 2010. Elle est particulièrement peu présente dans le petit bassin de vie de Valence-d'Albigeois et, dans celui d'Albi, elle représente moins d'un emploi sur dix (figures 2 et 4).

13 intercommunalités

Au 1er janvier 2014, les 157 communes de la zone d'emploi appartiennent à l'une des 13 intercommunalités à fiscalité propre. Parmi elles une seule communauté d'agglomération, celle de l'Albigeois (80 700 habitants), les 12 autres étant des communautés de communes, parmi elles quatre ont entre 1 500 et 5 000 habitants (figure 5). Le pays de l'Albigeois et des Bastides recouvre les trois quarts de la zone d'emploi. Le pays Vignobles gaillacois - Bastides et Val Dadou, à l'ouest, à cheval sur la zone d'emploi de Toulouse, recouvre la plus grande partie du reste de la zone. Seules quelques communes au sud de la zone adhèrent au pays de Cocagne, à celui de Sidobre - Monts de Lacaune en Terre d'Oc et au parc naturel régional des Grands Causses. Enfin, une large partie de la zone relève de deux schémas de cohérence territoriale (SCoT): celui des Vignobles gaillacois - Bastides et Val Dadou au sud-ouest et celui du Grand Albigeois autour d'Albi, de Réalmont et d'Alban.

Plus de 4 habitants sur 10 dans l'agglomération albigeoise

L'organisation territoriale des six bassins de vie de la zone d'emploi est centrée autour de l'agglomération d'Albi (78 800 habitants), relayée par deux pôles d'emploi secondaires directement sous son influence: Carmaux (17 300 habitants) et Gaillac (16 500 habitants). Les échanges entre les deux bassins de vie des pôles secondaires et celui d'Albi sont importants. Dans le bassin de vie d'Albi, 3 200 emplois sont occupés par des habitants du bassin de vie de Carmaux et 1 600 par des habitants de celui de Gaillac. En sens inverse les échanges sont respectivement de 1 400 et 1 100 actifs. Trois autres pôles complètent le territoire : Réalmont, Alban et Valence-d'Albigeois, localisés au sud et à l'est de la zone. Ces trois pôles sont sous l'influence directe d'Albi. Dans celui de Réalmont localisé en partie dans la couronne périurbaine d'Albi, 1 300 actifs résidant travaillent dans le bassin de vie d'Albi (figure 6).



Les deux tiers des emplois à Albi

Le bassin de vie d'Albi compte 93 500 habitants et offre 39 800 emplois, soit les deux tiers des emplois de la zone. Plus de 80 % de ces emplois sont dans le secteur tertiaire et à peine 10 % dans l'industrie. L'ensemble des emplois sont concentrés dans l'agglomération albigeoise. Ainsi 82 % des actifs résidant dans ce bassin de vie y travaillent. Parmi ceux qui quittent le bassin de vie pour aller travailler en dehors, 1 400 se rendent dans le bassin de vie de Carmaux et 1 100 dans celui de Gaillac. Cependant, les plus nombreux vont travailler dans la zone d'emploi de Toulouse, toute proche. Chaque jour en effet, 3 300 actifs vivant dans le bassin de vie d'Albi partent travailler dans l'un des bassins de vie de la zone d'emploi de Toulouse, dont certains sont d'ailleurs dans le Tarn (bassins de Rabastens, de Graulhet, de Saint-Sulpice, de

Les bassins de vie carmausin et gaillacois offrent le même niveau d'activités chacun, soit 8 800 emplois, même si leur population diffère: 31 600 habitants dans le bassin de Carmaux, 25 600 dans celui de Gaillac. La concentration des emplois est plus importante à Gaillac avec 6 800 emplois dans l'agglomération pour 5 500 à Carmaux. Dans chacun des deux bassins de vie, 60 % des actifs vivent et travaillent à l'intérieur du bassin. Les actifs quittant leur bassin de vie pour travailler se dirigent principalement dans celui d'Albi (29 %) pour les Carmausins et dans ceux de Toulouse (24 %) et d'Albi (16%) pour les Gaillacois.

Dans les bassins de vie d'Alban et de Valence d'Albigeois, les proportions d'actifs résidants travaillant dans le bassin sont plus faibles (respectivement 65 % et 59 %), témoignant d'une offre d'emploi sur place moins développée et traduisant des déplacements plus nombreux. Ces navetteurs vont surtout travailler dans le bassin de vie d'Albi (20 %) et en dehors de la zone d'emploi (10 %). Situé entre les deux principales villes du Tarn, le bassin de vie de Réalmont est particulier : moins de la moitié des actifs résidants travaillent sur place (42 %). Un tiers des actifs résidants dans ce bassin de vie se rendent dans celui d'Albi et un cinquième hors de la zone d'emploi, dans celui de Castres (figure 6).

Trois pôles d'équipement supérieurs

Les agglomérations d'Albi, de Gaillac et de Carmaux constituent les trois pôles d'équipements et de services supérieurs de la zone d'emploi. Dans les bassins de vie associés, l'ensemble des équipements de proximité et intermédiaires y sont présents ainsi que la majorité de ceux de la gamme supérieure, le bassin de vie d'Albi offrant même la totalité des 35 équipements de cette gamme. Les deux autres bassins de vie offrent chacun 25 des 35 équipements. Parmi les services manquants dans ces bassins de vie figurent les maternités et les services d'urgence.

Les autres bassins de vie de la zone d'emploi sont logiquement moins bien équipés. Ils possèdent la majorité des équipements des gammes de proximité et intermédiaire mais très peu d'équipements de la gamme supérieure : trois à Alban et Valence d'Albigeois et huit à Réalmont. Les habitants de ces bassins de vie sont donc dépendants du pôle que constitue Albi et son agglomération pour accéder à ce type d'équipements.

Dix-huit pôles de proximité complètent le maillage de la zone en équipements et services de première nécessité, comme les écoles primaires, la présence de médecins, de boulangeries... Dans certains bassins de vie, il y a toutefois peu de pôles de proximité en dehors du pôle principal du bassin de vie : un seul dans celui d'Alban et aucun dans ceux de Réalmont, relativement peu étendu et dont la partie nord est proche d'Albi, et de Valence d'Albigeois, tous les trois sont cependant peu peuplés (figure 7).



Des temps d'accès inférieurs à la moyenne régionale

Dans l'ensemble de la zone d'emploi d'Albi, les temps d'accès aux équipements sont plus faibles qu'en moyenne dans la région, que ce soit pour la gamme intermédiaire ou la gamme supérieure. Néanmoins de fortes disparités existent. Dans les bassins de vie de Gaillac et d'Albi, ces temps d'accès sont les plus courts. C'est un peu moins vrai pour le bassin de vie de Carmaux où certains temps d'accès sont légèrement supérieurs à la moyenne régionale. Ce bassin de vie est en effet étendu et certaines communes sont éloignées des pôles de services, de celui de Carmaux en particulier.

Les habitants du bassin de vie d'Alban sont les plus éloignés des équipements dans la zone d'emploi. En raison d'un réseau routier marqué par le relief escarpé de la vallée du Tarn mais aussi d'un niveau d'équipement plus faible, ils mettent 2,5 fois plus de temps qu'en moyenne dans l'ensemble de la région pour accéder aux équipements des gammes intermédiaire et supérieure. Les conditions sont nettement meilleures dans les bassins de Réalmont et de Valence-d'Albigeois, où les temps d'accès sont moitié moins longs que dans celui d'Alban pour la gamme intermédiaire. Cependant, en raison d'un manque d'équipements et de l'éloignement pour ce qui concerne la gamme supérieure, l'accès aux équipements de ce type reste difficile pour les habitants du bassin de vie de Valence d'Albigeois : ils mettent 1,5 fois plus de temps qu'en moyenne dans la région (figures 8 et 9).

Une bonne accessibilité pour la majorité des services

La part de la population vivant à plus d'une demiheure aller-retour de la plupart des équipements de la gamme intermédiaire est plus faible dans la zone d'emploi d'Albi qu'en moyenne en Midi-Pyrénées. Pour certains équipements l'accessibilité est de très bonne qualité avec une très faible proportion d'habitant éloignés de plus de 30 minutes de ces équipements : parfumerie, garde d'enfants d'âge préscolaire, magasin d'optique, horlogerie, bijouterie, orthophoniste, magasin de chaussures.

La présence de trois pôles d'équipements supérieurs favorise l'accès à ce type d'équipements au sein de la zone d'emploi. Albi est une ville importante, bien équipée en spécialités médicales par exemple, et très bien située au centre de sa zone d'emploi : autant de facteurs favorables à une bonne accessibilité pour l'ensemble des habitants des bassins de vie limitrophes. Ainsi, la part de la population vivant à plus d'une heure de ces services est inférieure à la moyenne régionale.

Pour certains services ou équipements de la gamme supérieure, l'accès est plus rapide que dans l'ensemble des zones d'emploi hors celle de Toulouse. Les habitants sont ainsi plutôt privilégiés en ce qui concerne l'accès à certains services de santé : pédiatres, gastro-entérologues, spécialistes en hépatologie, gynécologues et obstétriciens, dermatologues, maternités auxquels s'ajoutent les services d'accueil d'adultes handicapés, les agences de Pôle emploi ou encore les hypermarchés.

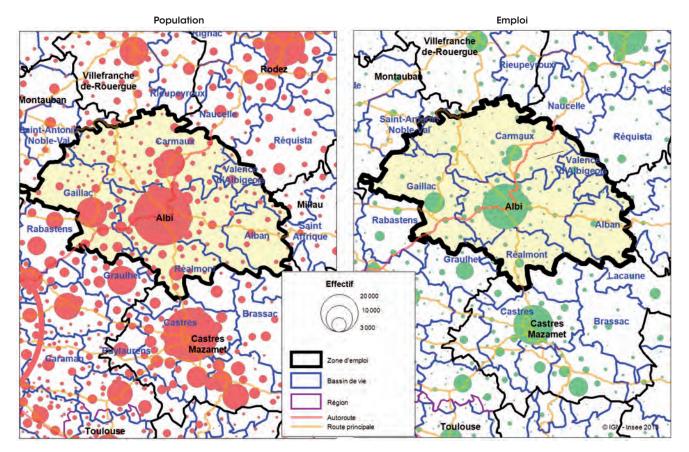


2 - Population et emploi par bassin de vie

Bassin de vie	Population				Emploi								
	Population du bassin de vie dans la ZE	Densité (hab/km²)	Part de la population du bassin de vie vivant dans la ZE (en %)	Poids du bassin de vie dans la ZE (en %)	Nombre d'emplois par bassin de vie		Statut (%) Somme des statuts égale à 100 %		Secteur d'activité (%) Somme des secteurs d'activité égale à 100 %				
							Salariés	Non- salariés				Commerce transports et services divers	Adm. pub., ens., santé, act. soc.
Principaux bassins de vie de la zone d'emploi (ZE)*	165 004			98,9	61 475	99,4							
Albi	93 494	161	100,0	56,0	39 793	64,3	86,3	13,7	3,3	9,7	6,5	42,8	37,7
Carmaux	31 620	46	97,8	19,0	8 750	14,1	75,9	24,1	9,8	13,3	7,2	33,1	36,6
Gaillac	25 584	58	100,0	15,3	8 777	14,2	79,5	20,5	8,7	14,1	8,8	39,5	28,9
Réalmont	8 959	39	65,6	5,4	2 188	3,5	70,3	29,7	14,3	17,2	12,5	33,3	22,7
Alban	3 510	14	100,0	2,1	1 187	1,9	55,3	44,7	30,6	18,3	5,1	23,0	23,0
Valence-d'Albigeois	1 837	26	100,0	1,1	780	1,3	74,1	25,9	14,8	4,2	10,7	21,9	48,4
Autres bassins de vie de la zone d'emploi	1 785			1,1	387	0,6							
Réquista (ZE de Rodez)	1 053	12,7	8,7	0,7	254	0,4	38,2	62,2	47,7	13,5	16,9	10,1	11,8
Graulhet (ZE de Toulouse)	374	30,4	2,0	0,2	46	0,1	47,8	50,0	NS	NS	NS	NS	NS
Saint-Antonin-Noble-Val (ZE de Montauban)	358	20,3	10,4	0,2	87	0,1	55,2	44,8	NS	NS	NS	NS	NS
Total de la zone d'emploi	166 789	70		100,0	61 862	100,0	82,3	17,7	6,3	11,3	7,2	39,8	35,4

^{*}Un bassin de vie est dit principal lorsque plus de la moitié de sa population vit dans la zone d'emploi. Source : Insee, recensement de la population 2010.

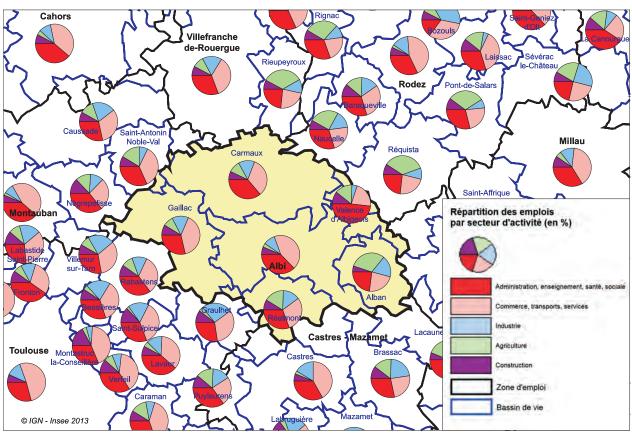
3 - Population et emploi par commune



Note de lecture : la commune d'Albi compte 48 920 habitants et 29 410 emplois. Source : Insee, recensement de la population 2010.

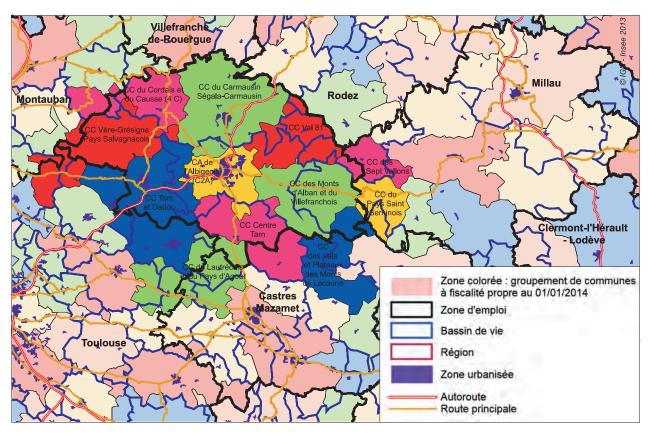


4 - Répartition des emplois par secteur d'activité dans les bassins de vie



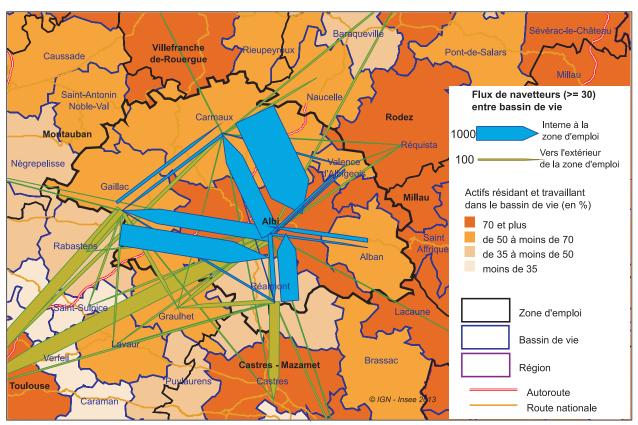
Source: Insee, recensement de la population 2010.

5 - Bassins de vie et groupements de communes à fiscalité propre



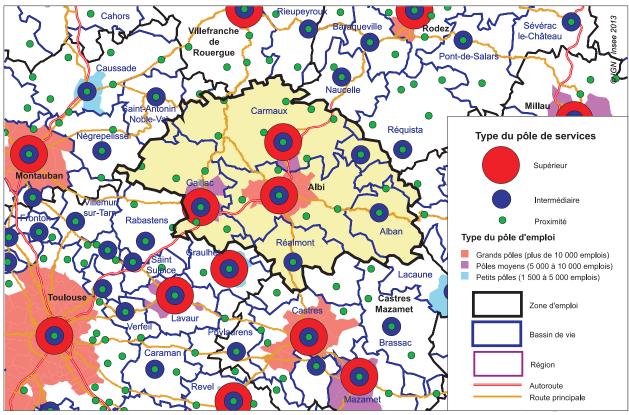


6 - Déplacements domicile-travail et part des actifs stables



^{*} Actifs stables : travaillant dans le bassin de vie de leur résidence. Source : Insee, recensement de la population 2010.

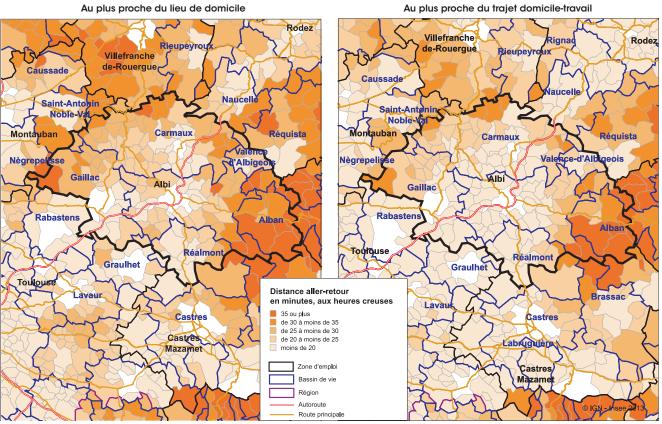
7 - Les pôles de services



Note de lecture : l'unité urbaine de Gaillac possède la majorité des équipements des gammes supérieure, intermédiaire et de proximité. Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011.



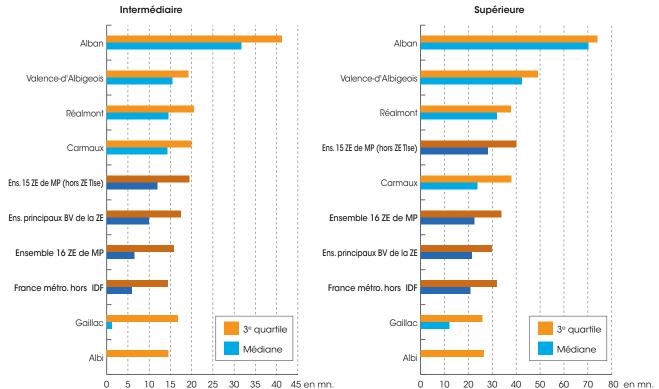
8 - Accessibilité à la gamme de services intermédiaires dans les bassins de vie



Note de lecture : dans la majorité des communes du bassin de vie d'Alban, le temps d'accès aller-retour au plus proche du domicile à un équipement de la gamme intermédiaire est supérieur à 30 minutes. Ce temps d'accès varie peu si l'on tient compte du lieu de travail.

Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population 2010, distancier ODOMATRIX - INRA UMR104 CESAER.

9 - Temps d'accessibilité par bassin de vie à la gamme des services



Note de lecture : dans le bassin de vie d'Alban pour la moitié des habitants (médiane) le temps d'accès aller-retour à un des équipements de la gamme intermédiaire est en moyenne supérieur à 31 minutes, un quart des habitants (3° quartile) mettent plus de 41 minutes.

Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population 2010, distancier ODOMATRIX - INRA UMR104 CESAER.